

occasions pour se rendre désagréable à Raguse. Louis XIV s'intéressait vivement à cette affaire adriatique, qui pouvait servir à ses projets contre l'Empereur. M. de la Haye l'ayant informé que dans le Sénat on avait fait la proposition d'envoyer un ordre au Provéditeur de Dalmatie de s'emparer de deux places turques près de Raguse et d'obliger cette ville à payer aux Vénitiens la même contribution qu'elle donnait à l'Empereur, le Roi lui ordonna de lui faire savoir ce que le Sénat aura décidé : « s'ils pourroient exécuter ce projet sans que l'Empereur s'y oppose et quelles suites auront les plaintes qu'ils font de la manière dont la Cour de Vienne en use à leur égard et les justes suites de jalousie, que leur donne l'augmentation de la puissance de l'Empereur dans des pays si voisins de leurs estats ¹. » « Je ne puis exprimer à Vostre Majesté » mandait de la Haye l'année suivante au Roi ² « auquel point sont aigris pour cette affaire contre l'Empereur la plupart des nobles Vénitiens et des principaux, et de ceux mesmes, qui ont paru cy-devant les plus partisans pour la Maison d'Autriche. Ils disent publiquement qu'ils font des vœux pour la prospérité des armes de Vostre Majesté contre l'Empereur et ses alliez. »

Mais l'Empire ne justifia ni les calculs des Ragusains, ni les appréhensions des Vénitiens. La politique agressive de Louis XIV appelait toute l'attention de la Maison d'Autriche à l'Occident. La Bosnie, l'Herzégovine, l'ancienne Serbie, un instant occupées par les Impériaux, retombèrent sous le joug ottoman. La brillante campagne du prince Eugène aboutit à la paix de Karlovtsi (1699) qui reçut dans

1. Louis XIV à de la Haye, Versailles, 17 novembre 1688, *ibid.* fol. 286.

2. Venise, 2 juillet 1689, *ibid.*, 414, fol. 455 chiffré.